

UTILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DE L'APPB

Les ressources financières de l'APPB seront utilisées pour mettre en oeuvre les objectifs définis par les statuts :

- L'Association de Promotion du Projet BAMISA propose d'assurer le conseil technique des Associations du Nord partenaires d'Associations du Sud qui mettent en oeuvre le Projet BAMISA.
- L'Association de Promotion du Projet BAMISA se met à disposition des associations du Sud qui le souhaitent, pour le conseil et la mise en oeuvre du Projet BAMISA ou de projets s'y rattachant.

Dans la mesure de ses possibilités, l'APPB **met à disposition gratuitement son expertise**, en particulier tout ce qui peut être transmis par les divers moyens de communication (internet, téléphone, documents papiers, CD, poste...). Le site bamisagora constitue, à ce titre, la base de données de l'APPB.

L'APPB assure l'expertise et les **analyses des échantillons de farine**, grâce à l'appui du Conseil Général de Seine Maritime. A travers cette expertise, un suivi des ateliers de production est assuré et des conseils peuvent ainsi leur être donnés. (Les analyses faites en France n'excluent pas les analyses qui pourraient être faites dans le pays, mais sur financements hors APPB).

L'APPB prend en charge la réalisation de **clichés d'impression pour les sachets BAMISA®**, ces clichés étant remis à l'entreprise locale qui fabriquera et imprimera les sachets.

Le **suivi sur le terrain des activités en rapport avec le Projet** se fait lors de missions menées en concertation avec les associations du Sud et du Nord, et éventuellement à leur demande. L'APPB peut solliciter les associations concernées pour assurer les frais de mission qu'elle ne pourrait assumer seule.

L'organisation de **Rencontres entre associations du Sud ou l'organisation de Formation** peut être pris en charge par l'APPB en fonction des financements qu'elle reçoit pour ces missions.

L'APPB doit également pourvoir aux **frais de fonctionnement de sa structure** avec en particulier l'organisation des Assemblées Générales réunissant les membres actifs des deux collèges.

L'APPB n'a pas pour vocation le financement de lieux de production de farine Bamisa, UPA ou GFC. Ce rôle est confié aux associations partenaires (du Nord) ou aux bailleurs institutionnels qui viennent en appui aux associations du Sud.

Cependant, si elle en a les moyens financiers, l'APPB **ne s'interdit pas de répondre ponctuellement à une association du Sud** qui exprime un besoin financier momentané pour ses investissements, ou son fonctionnement ou pour la constitution de stocks de céréales. Ces financements peuvent être des préfinancements remboursables.

L'APPB, dans la mesure de ses moyens, pourra servir d'intermédiaire pour le financement d'activités d'éducation nutritionnelle et de promotion du projet BAMISA par les Associations du Sud qui se seront formées et organisées pour cette activité.

Texte validé par le CA de l'APPB le 11/05/09